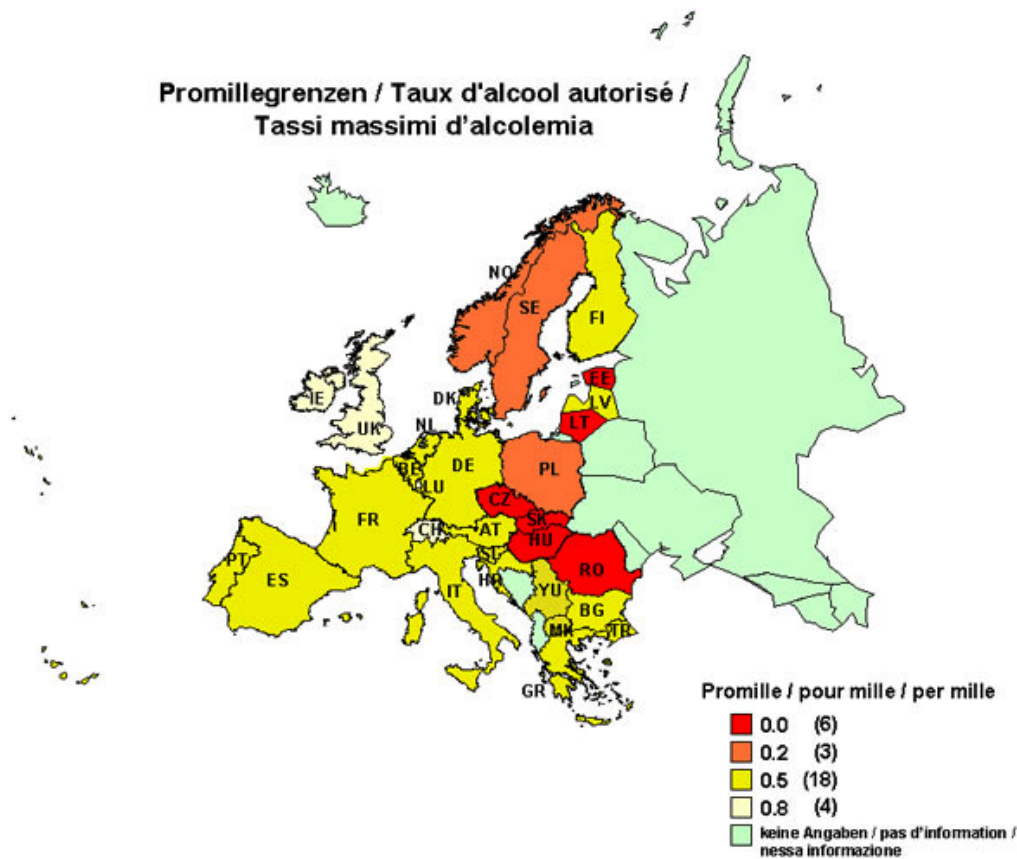


## Taux d'alcool au volant actuellement autorisé en Europe

(ISPA) Les gens qui iront passer leurs vacances d'été dans l'un des pays voisins de la Suisse pourront s'habituer dès maintenant à une disposition qui entrera en vigueur début 2005 chez nous aussi. L'ensemble de ces pays (comme la grande majorité des autres pays membres de l'UE) ont en effet fixé à 0,5 pour mille le taux limite d'alcool dans le sang pour les conductrices et conducteurs de véhicules motorisés. L'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA) a dressé la nouvelle carte des pour mille en Europe. La Suède, la Norvège et la Pologne ne tolèrent que 0,2 pour mille et dans de nombreux pays de l'Europe de l'Est, seules les personnes qui n'ont pas bu une goutte d'alcool ont le droit de prendre le volant. Le 0,8 pour mille reste encore en vigueur en Angleterre, en Irlande et en Suisse.



Vous pouvez télécharger cette carte sur le site Internet de l'ISPA sous:  
[http://www.sfa-ispa.ch/ServicePresse/francais/Presse2004/art07\\_1.htm](http://www.sfa-ispa.ch/ServicePresse/francais/Presse2004/art07_1.htm)

Information: Secrétariat prévention et information  
Tél. 021 321 29 76; courriel: [fdelafontaine@sfa-ispa.ch](mailto:fdelafontaine@sfa-ispa.ch)